CM Etat social et solidarités

Séance 4: La santé pour tous

Introduction: Entre individuel et collectif

- 1. Les inégalités de santé : des causes et des effets
- 2. Le système de santé français

Introduction: entre individuel et collectif

• D'une affaire individuelle à un sujet d'intérêt collectif Article 11 du préambule de la constitution de 1946 :

[La Nation] « garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos let les loisirs »

- L'État de santé de la population en France (2012) : Espérance de vie des plus élevées au monde, mais mortalité prématurée avant 65 ans.
- Un système de soin accessible à la population, mais de profondes inégalité de santé

1. Les inégalités de santé : des causes et des effets (1)

- Inégalités devant la maladie et la mort
 - Prendre soin de son « capital santé » ?
 - ou des facteurs sociaux déterminants?

→ des causes multiples :

- conditions de travail : responsable de près d'un problème de santé sur cinq, voire un sur deux selon certains chercheurs

(Dominique Waltisperger, « Le travail est rendu responsable d'un problème de santé sur cinq », Premières informations et premières synthèses, n° 19.1, Dares, Paris, mai 2004.)

- Une augmentation de la nocivité et de la pénibilité
- Les TMS : le taylorisme n'est pas mort...
- Hiérarchie inversée pour les cadres : charge mentale et intensité du travail
- Le chômage et la dépression

1. Les inégalités de santé : des causes et des effets (2)

- \rightarrow des causes multiples (2) :
 - le recours inégal aux soins : un souci supérieur de son état de santé chez les cadres
 - Inégalités d'information en matière de prévention, dépistage et soin
 - Représentations différentes : la culture du corps
 - Inégalité économique
 - Répartition géographique

1. Les inégalités de santé : des causes et des effets (3)

- → des effets multiples :
- inégalités face à la réussite scolaire

L'exemple du syndrôme du biberon chez les enfants de 3/4 ans



- inégalités face à l'emploi

- 2. Le système de santé français (1)
- → Les politiques de santé : agir sur les déterminants sociaux + sur le système de soin.
- → des facteurs structurels
- → de la « salubrité publique » au « curatif »
- Un système fragmenté, fondé sur un compromis social
 - → 20 régimes différents d'assurance
 - → Une forte concentration : 10 % des assurés du régime général sont la source de 64 % de ses dépenses de santé.
- Depuis 1975, extension de la couverture maladie et politiques de freinage de la dépense et de contrôle des coûts sur l'agenda

2. Le système de santé français (2)

- **De 1975 à 1993** : Privatisation de la fourniture de soins et transferts des coûts sur les patients
 - Resserrement du numerus clausus
 - Augmentation des cotisations des salariés
 - Autorisation de dépassements d'honoraires
 - Forfait hospitalier
 - Restriction des dépenses de personnel hospitalier
 - Développement des mutuelles
- 1995 « Plan Juppé » : étatisation du système
 - Régulation de l'offre de soins
- 2000 : CMU et CMU-C et le renoncement aux soins

2. Le système de santé français (3)

- Réformes Raffarin (plan Douste-Blazy et Hôpital 2007)
 - Mise en concurrence des hôpitaux avec les cliniques privées
 - Déremboursement de certains soins
 - Transfert des charges de l'assurance maladie sur les patients et les complémentaires santé

- → Etatisation et libéralisation du système de santé
- → Responsabilisation du patient